



FICHE TECHNIQUE

Description	BACHE PROTECTION BLANCHE ADHESIVE Rouleau 1mx25m 120g / m ²
Produit	PRO-TECHSOL GENCOD : 3700403901894

En achetant ce produit, l'acquéreur accepte de respecter les consignes d'utilisation décrites ci-dessous.

1. Caractéristiques du produit :

- Antidérapant : sa finition antidérapante permet au **PRO-TECHSOL** de rester lisse, égal et uniforme, pour une sécurité renforcée garantie à chaque instant.
- Protection : protège la surface de sol et amortit l'impact causé par la chute d'objets.

2. Mode d'emploi

- Éteindre le chauffage au sol avant d'utiliser le **PRO-TECHSOL** .
- Nettoyer la surface du sol afin d'assurer une meilleure adhérence du **PRO-TECHSOL**. □
Température ambiante entre 10 et 25 °C
- Hygrométrie < 60 %
- Observer un temps de séchage de 72 heures au minimum après avoir appliqué un revêtement de finition particulier sur la surface du sol. Suivre les instructions de séchage fournies par le fabricant du revêtement de finition. Toujours effectuer un test afin de s'assurer que le sol est totalement sec.
- Appliquer le **PRO-TECHSOL** sous forme de chevauchement de couches (chevauchements de 10 cm chacun).

Important :

- Il est interdit d'associer des solvants à l'utilisation du **PRO-TECHSOL** .
- Ne pas exposer directement à la lumière du soleil.
- Ne pas appliquer sur des surfaces humides.
- Ne pas exercer de pression permanente de > 100 kg/m² durant plus de 24 heures.
- Le **PRO-TECHSOL** ne doit pas être posé sur un sol poreux ou sur des dalles en faïence.
- En cas de doute, toujours effectuer un test sur une surface réduite.
- Si présence d'un résidu adhésif sur le sol, passer un chiffon propre et doux avec de l'eau tiède et un détergent ménager non abrasif sur la surface concernée.



FICHE TECHNIQUE

Description	BACHE PROTECTION BLANCHE ADHESIVE Rouleau 1mx25m 120g / m ²
Produit	PRO-TECHSOL GENCOD : 3700403901894

3. Conditions de garantie du fabricant

- **Limites de garantie** - la responsabilité du fabricant se limite au montant facturé. Le fabricant se réserve le droit de choisir entre le remplacement de la marchandise rejetée pour un motif légitime et le remboursement du montant facturé.

- **Exclusion de garantie** - La responsabilité du fabricant est expressément exclue en cas de (1) tâches apparues sur la surface du sol, (2) mauvais emploi du **PRO-TECHSOL**, (3) non-respect des consignes d'utilisation, (4) toute transformation ou traitement du **PRO-TECHSOL**, de quelle que manière que ce soit ou (5) dommages dus non seulement à un possible défaut du **PRO-TECHSOL** , mais aussi à tout abus que ce soit, commis par la victime ou toute autre personne.

- **Conditions de réclamation :**

(1) Dans le cas d'un produit défectueux, la garantie du fabricant s'appliquera uniquement si les éléments suivants ont été fournis à temps et dans la mesure du respect des clauses (2) et (3) ci-dessus :

- Des photos offrant une illustration claire du problème
- Un échantillon du Produit concerné
- L'étiquette de rouleau portant le numéro du lot
- Une lettre pour confirmer qu'aucun solvant n'a été employé
- Des informations sur la température ambiante et le degré d'humidité au moment de l'utilisation
- La Fiche de données de sécurité (FDS) de tous les matériaux employés
- Les instructions/informations du fabricant sur le type de sol et les matériaux

(2) Toute réclamation relative à des défauts apparents ou un manque de conformité sera jugée nulle et non avenue si elle n'est pas formulée par écrit et transmise par courrier recommandé au siège social du fabricant dans les huit jours suivant la réception du produit concerné.

(3) Toute réclamation relative à des vices cachés sera considérée nulle et non avenue si elle n'est pas transmise dans les huit jours suivant l'observation de tels défauts. La responsabilité pour cause de vices cachés se limite dans tous les cas à une durée d'un an à compter de la date de livraison.